

Votants : 86

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 4 décembre 2015

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 15 décembre 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 décembre 2015

REGIE DES DECHETS MENAGERS – BUDGET PRIMITIF 2016

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURL, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Jérôme BALOGE, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie HOLTZ à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Christine HYPEAU, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Gérard LABORDERIE à Alain LECOINTE, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Alain LIAIGRE à Rabah LAICHOURL, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN, Céline VALEZE à Stéphane PIERRON

Titulaires absents :

Amaury BREUILLE, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 DECEMBRE 2015

REGIE DES DECHETS MENAGERS – BUDGET PRIMITIF 2016

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Après avis du Conseil d'Exploitation,

Vu les articles L 1612-1 à l'article L 1612-19 du CGCT relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets par renvoi de l'article L 1612-20 I du même code,

Vu les articles L 2311-1 à L 2343-2 du CGCT relatifs aux finances communales par renvoi de l'article L 5212-36 du même code,

Vu les articles L 5216-8 et L 5216-8-1 du CGCT relatifs aux dispositions financières applicables aux Communautés d'Agglomération,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu la délibération en date du 24 janvier 2014 relative à la création de la Régie à autonomie financière des « Déchets Ménagers »,

Section de Fonctionnement :

L'augmentation des charges à caractère général est principalement due à l'élimination des déchets du site de Lezay et faiblement compensée par une diminution pour le carburant liée à la baisse des prix, et de la fin des conventions d'entente avec le Sictom de Loubeau.

L'augmentation de la masse salariale s'explique par 5 postes supplémentaires (2 venant du Sictom de Loubeau et 3 CDD), la pérennisation des contrats d'avenir en cours engendrant des charges sociales supplémentaires et une perte de recette ainsi qu'une augmentation des besoins occasionnels et remplacements.

La progression des recettes de fiscalités provient de l'effet base, les taux restant constants.

Section d'Investissement :

Programme comprenant le renouvellement des bennes et des conteneurs ainsi que la mise aux normes des déchèteries.

Le budget proposé s'équilibre de la façon suivante en dépenses et en recettes :

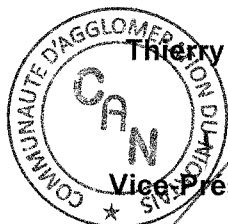
- Section de Fonctionnement : 18 980 180 €
- Section d'Investissement : 7 271 550€
- TOTAL : 26 251 730€

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Adopter le Budget Primitif 2016 de la Régie des Déchets Ménagers tel que présenté dans la maquette ci-jointe.

Motion adoptée par 70 voix Pour et 12 voix Contre, Abstention : 4.

Pour : 70
Contre : 12
Abstention : 4
Non participé : 0


Thierry DEVAUTOUR
Vice-Président Délégué

